

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3830-2012

Date : 27 septembre 2013

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marc Dusseault	2013-09-27
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Transport	
PROFESSION :	Ingénieur, Chef Orientation du réseau principal	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	
	Montréal (Québec)	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Noël Aubut	2013-09-27
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Transport	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	
	Montréal (Québec)	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Fortier, Marie-Josée	2013-09-27
ENTREPRISE :	Hydro-Québec	
PROFESSION :	Ingénieure	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	
	Montréal (Québec)	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 27 SEPTEMBRE 2013

DOSSIER : R-3830-2012

**HQT – Demande d'approbation des exigences techniques de
raccordement au réseau de transport**

Le régisseur désigné dans ce dossier est : M^e Lise Duquette

Le procureur de la Régie est : M^e Pierre Rondeau

La demanderesse est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)

Représentée par M^e Yves Fréchette ✓

présent

Les intervenants sont :

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
(AQCIE) et CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ)**

Représentée par M^e Pierre Pelletier ✓

absent

ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)

Représentée par M^e Serge Cormier ✓

absent

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUELABLE
(AQPER)**

Représentée par M^e Mark Phillips ✓

absent

Énergie Brookfield Marketing s.e.c. et ÉNERGIE LA LIÈVRE S.E.C. (EBM-ÉLL)

Représentée par M^e Paule Hamelin

absente

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9h06

Reprise : Non

Pause lunch : Non

Fin : 10h52